
TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (E) SPECIALISTE EN GEOLOGIE MINIÈRE

CONTEXTE

En tant que partie à la Convention de Minamata sur le mercure, la République du Guinée a développé un Plan d'Action National pour le secteur EMAPE en 2019. Ce document de stratégie a incorporé les émissions anthropiques de mercure liées au secteur EMAPE dans un processus de formalisation durable dudit secteur. À cette fin, la mise en œuvre d'un projet pluriannuel dans le cadre du programme planetGOLD « *Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur minier artisanal et à petite échelle* » est proposée à la République de Guinée via le programme financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement). L'exécution du projet a été confiée au Centre Africain pour la Santé Environnementale (CASE) et au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République de Guinée, à travers le bureau du Point Focal de la Convention de Minamata.

L'objectif principal du programme PlanetGOLD est de contribuer à la réduction significative, voire l'élimination des émissions et rejets de mercure dans l'environnement provenant de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) de l'or. Cela se fera par la promotion de technologies de traitement sans mercure, en raccourcissant la chaîne d'approvisionnement en or et en facilitant un accès direct accru au marché international pour les mineurs artisanaux et à petite échelle.

Afin de répondre précisément aux lacunes générées par le secteur de l'EMAPE en matière d'environnement et d'économie, le projet PlanetGold est conçu autour de 4 composantes qui reflètent les besoins identifiés en termes d'activités, de résultats et de retombées clés. Ces composantes sont :

Composante 1 : La promotion de la formalisation dans le secteur national de l'EMAPE par le renforcement, la sensibilisation et le soutien aux organisations minières qui faciliteront les changements durables et amélioreront la capacité organisationnelle des communautés EMAPE ciblées ;

Composante 2 : La fourniture de solutions financières adéquates qui peuvent promouvoir un marché de l'or sans mercure compétitif dans le pays, intégré dans des chaînes d'approvisionnement en or internationales transparentes et traçables.

Composante 3 : L'introduction et l'adoption de technologies efficaces de traitement de l'or sans mercure dans le secteur EMAPE.

Composante 4 : La promotion d'initiatives de diffusion et d'échange d'informations au niveau national et international, conformément à la stratégie de sensibilisation du programme PlanetGOLD.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Tel : (+224) 621 40 46 46/620 69 08 69 Email : ibrahima.sylla@afceh.org

Site web: www.planetgold.org/fr/guinée

Siège : Route de prince, Sonfonia Gare, Immeuble FINADEV au 3eme étage Conakry Ratoma

Parmi les résultats escomptés du projet, le renforcement des politiques de soutien à la formalisation, la formalisation des opérations minières artisanales aurifères, l'établissement d'un fonds renouvelable pour fournir aux mineurs des incitations financières à l'achat de systèmes de traitement sans mercure et le développement des supports et sessions de formation en collaboration avec des écoles professionnelles sur la manière d'utiliser ces technologies, sont des points majeurs qui se veulent des clés du succès du projet.

Dans le souci de renforcer son équipe, CASE souhaite utiliser les fonds du projet PlanetGOLD pour recruter un (une) Spécialiste en Géologie Minière, les tâches ainsi que le profil sont définies dans les présents termes de référence.

Titre du poste :	Consultant(e) en Géologie minière
Titre du projet :	« Opportunités mondiale pour le développement à long terme de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or en République de Guinée »
Durée :	Contrat de Consultance de 120 jours sur une période de 12 mois (soit 10 jours de travail mensuel)
Date d'effet :	1 ^{er} Mai 2024
Lieu d'affectation :	Guinée-Conakry
Salaire	À discuter à l'entretien
Lien hiérarchique :	Auprès du Coordinateur National du projet et du Point Focal de la convention de Minamata
Langues :	Français et Anglais

TACHES ET RESPONSABILITÉS DU (DE LA) CONSULTANT (E) SPÉCIALISTE EN GÉOLOGIE MINIÈRE

Sous l'autorité du Coordinateur National du Projet (CNP), le (la) Spécialiste en Géologie Minière sera en charge, pour satisfaire les besoins des services opérationnels, de fournir tout le support géologique nécessaire à l'ingénierie minière et à la métallurgie en termes d'interprétation géologique des données de forages (contrôle de teneur etc.), de cartographies, résultats des échantillonnages et compréhension sur la minéralisation (minerai et stérile).

A ce titre, il (elle) accomplit les tâches spécifiques suivantes :

- Réaliser une étude minutieuse des conditions géologiques, politiques et sociales des zones de mise en œuvre du projet planetGOLD Guinée ;
- Vérifier les permis et autorisations accordées de même que les taxes à satisfaire par les groupements sélectionnés par le projet en association avec l'expert en formalisation ;
- Délimiter les zones d'exploration et d'exploitation sur le terrain après modélisation du sous-sol par établissement de cartes en 3 D et des logiciels spécialisés ;
- Planifier les travaux de sondages et d'analyse en laboratoire dans le cadre de la création d'un modèle de contrôle des teneurs pour confirmer ou infirmer la présence d'u gisement ;
- Veiller sur le contrôle qualité des opérations d'échantillonnage et des résultats de laboratoire et s'assurer de leur validité ;
- Veiller également à minimiser les facteurs de la dilution et de pertes de minerai à l'intérieur des fosses en activités ;

- Compiler et analyser les données techniques fournies par différents spécialistes afin de superviser les travaux d'exploration ;
- Accompagner techniquement les acteurs miniers dans l'extraction minière en délimitant le chantier d'extraction et surveillant en continu la qualité des produits extraits ;
- Mettre en place un système d'évaluation régulière des réserves et planifier l'exploitation tout en veillant à la sécurité du personnel ;
- Etablir enfin des rapports de fin de mois et manager des équipes d'extraction ;
- Etablir des contacts étroits avec les différents services décentralisés, projets et partenaires intervenant dans le domaine de compétence ;
- S'assurer de la prise en compte des dispositions des politiques en matière de sauvegarde environnementale et sociale dans la conduite des activités du projet ;
- Informer, sensibiliser et aider les structures bénéficiaires des Projets gérés par CASE à mieux prendre en compte les questions en lien avec les activités d'extraction minière ;
- Élaborer les rapports et notes entrant dans le cadre de sa mission et appuie les autres spécialistes au sein du CASE pour les éléments relevant de sa compétence, notamment, le Responsable du Suivi-évaluation et les spécialistes techniques des composantes ;
- Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le responsable hiérarchique et le Coordinateur National du Projet aura à lui confier.

Par ailleurs, il (elle) accomplit les responsabilités communes avec les autres spécialistes :

- Contribuer à l'établissement des conventions avec les structures des services publics et les organisations représentatives des producteurs, niveau national et déconcentré, dans son domaine d'expertise ;
- Contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances (organes nationaux de concertation et plateformes multi-acteurs) ;
- Assurer une veille technique dans son domaine de compétence ;
- Appuyer techniquement et capitaliser les expériences dans son domaine de compétence et fait le lien avec les autres domaines.

DUREE DU CONTRAT

Le (la) Spécialiste en Géologie minière sera recruté(e) pour une période de 120 jours de travail étendus, sur une durée de 12 mois, à compter de sa date de prise de service.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Tel : (+224) 621 40 46 46/620 69 08 69 Email : ibrahima.sylla@afceh.org

PROFIL DE CANDIDATURE

- Avoir une maîtrise/Master 2 en géologie ou autre domaine pertinent (diplôme supérieur préféré);
- Justifier d'une Minimum de sept (7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la géologie minière dont cinq (5) années dans le domaine l'exploration et la production minière ;
- Avoir une connaissance approfondie de la nature et de l'évolution des sols, essentielle pour envisager l'exploitation d'une mine ;
- Maitriser plusieurs SIG (systèmes d'information géographique) pour réaliser des modélisations géologiques et celle des ressources minérales, des cartes 3D et traiter des données scientifiques ;
- Veiller à la qualité des activités techniques et des systèmes mis en œuvre à tous les niveaux.
- Avoir une bonne connaissance en géostatistiques et estimation des ressources minérales ;
- Avoir une très bonne maitrise des logiciels tels que : GEMCOM, SURPAC, DATAMINE, SUPERVISOR ;
- Maitriser les procédures de contrôle de teneur en minerai ;
- Une connaissance de la cartographie minière de la Guinée serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des textes concernant le secteur minier et en particulier l'EMAPE ;
- Avoir une parfaite connaissance des initiatives internationales de bonne gouvernance visant à améliorer la gestion du secteur miner (par exemple, ITIE, OCDE, ODD) ainsi que des efforts nationaux visant à améliorer la gestion du secteur miner ;
- Excellentes capacités d'organisation, d'analyse et de rédaction
- Autres connaissances compétences ;
- Excellentes compétences en gestion et en organisation et capacité à travailler de manière autonome ;
- Très bonne connaissance pratique de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et des applications informatiques (tel que MS Office).
- Disponibilité pour des missions régulières dans les zones de l'EMAPE ;
- Langues : Pour le poste à pourvoir, une excellente maitrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit, est requise.

CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront transmettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de CASE ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail ;
- Un dossier technique et financier de la prestation.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées en indiquant l'intitulé du poste dans l'objet, à l'adresse suivante :

CASE (africaenvironmentalhealth@gmail.com/infos@afceh.org) avec copie M. BALLY Dominique (dominique.kpokro@afceh.org), M. Ibrahima Sory SYLLA (ibrahima.sylla@afceh.org) et M. Bangali Diomesi (diomesi@yahoo.fr).

NB : les candidatures féminines et celles des personnes à mobilité réduite sont encouragées dans le cadre de cet appel.